

<b>Scène</b>	<b>Livrable</b>	<b>Parties responsables</b>	<b>Date d'échéance</b>
Processus de planification initiale	Contrat d'évaluation signé	Interpeace	Au plus tard une semaine après la sélection du consultant (e)
	Partage des documents pertinents	Interpeace	Au plus tard une semaine après la sélection du consultant (e)
	Rapport initial comprenant une méthodologie actualisée, des questions d'orientation, des outils d'évaluation et un plan de travail d'évaluation	Consultant (e)	Au plus tard une semaine après la signature du contrat d'évaluation
	Rapport initial approuvé, méthodologie finale, outils d'évaluation et plan de travail.  Identification et facilitation des contacts entre les évaluateurs et les points focaux d'Interpeace et des organisations partenaires.	Interpeace et ses partenaires	Au plus tard une semaine après la présentation du rapport initial
Travail de terrain	Facilitation des déplacements vers le terrain (Tshikapa, Kananga, Kinshasa) et des participants vers les lieux d'évaluation.  Fourniture d'un soutien logistique et de sécurité, y compris l'organisation de réunions avec les parties prenantes selon les besoins du consultant (e)	Interpeace et partenaires	Dans la semaine suivant la présentation du rapport initial et pendant le travail sur le terrain
	Entretiens avec les parties prenantes et discussions de groupe : y compris avec les employés d'Interpeace, le personnel des partenaires, les membres de la communauté, les chefs traditionnels, les autorités locales, les autorités nationales, les forces sécuritaires (police, FARDC, etc.), les organisations de la société civile, Les ONGI	Consultant (e) sélectionnée avec le soutien logistique et sécuritaire d'Interpeace	A conclure dans les 15 jours suivant l'arrivée à Tshikapa ou Kananga

**Consultant(e) pour une Évaluation finale du projet « Dialogue, médiation et réconciliation entre les communautés, les autorités et les forces de sécurité au Kasai et Kasai central »**

		et de ses partenaires	
	Rapport d'avancement et présentation à mi-parcours Un rapport préliminaire et une présentation sont attendus pour la direction d'Interpeace et des partenaires et le personnel concerné à la fin de la phase de travail sur le terrain. Le rapport ne doit pas dépasser 10 pages et doit résumer l'état d'avancement de l'évaluation, en soulignant les changements apportés au calendrier d'évaluation et en fournissant des conclusions provisoires.	Consultant (e)	A la fin du travail de terrain.
Rapports	Projet de rapport d'évaluation. Voir ci-dessous pour les questions d'évaluation indicatives et la structure de rapport prévue.	Consultant (e)	Dans les 15 jours suivant la fin du travail sur le terrain
	Rapport final d'évaluation tenant compte des commentaires sur le projet de rapport. Voir ci-dessous pour les questions d'évaluation indicatives et la structure de rapport prévue.	Consultant (e)	Dans les 5 jours suivant la fin du travail sur le terrain
	Réponse de la direction du projet.	Interpeace et ses partenaires	Dans la semaine suivant la présentation du rapport final